

## Pour une solidarité active au service de nos concitoyens et de leur santé

### Plus proche, plus accessible, plus innovante : Quelle santé pour 2012 ?

La santé demeure, quelle que soit l'actualité, l'une des trois premières préoccupations des Français. Pourtant, alors même que nos concitoyens constatent des inégalités géographiques croissantes, un allongement des délais d'attente dans l'accès aux soins, des obstacles financiers, la santé n'est pas, à l'heure actuelle, un thème de campagne des candidats à l'élection présidentielle de 2012.

C'est parce qu'elle a une vision globale de la santé et de la solidarité, grâce à ses adhérents présents aussi bien auprès des malades, des personnes âgées ou handicapées, des publics en difficulté sociale et des enfants, que la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne, Privés Non Lucratifs (FEHAP) a décidé d'adresser des propositions fortes aux candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Ces propositions concernent tous les citoyens, quelle que soit leur situation, leur vulnérabilité, ou leur lieu de vie. En partant de leurs besoins et de leurs attentes. Elles dessinent un système de santé et de solidarité plus proche, plus accessible et plus innovant.

Plus proche, avec des délais d'attente raisonnables, avec des « plateaux cliniques de proximité » et des professionnels de santé en nombre adapté aux besoins, grâce à une régulation par le conventionnement.

Plus accessible, avec une limitation des dépassements d'honoraires et des restes à charge et avec des remboursements mieux adaptés aux parcours de santé de chacun.

Plus innovant, grâce à une vision globale de la santé à un décloisonnement entre les différentes structures à des parcours de soins et d'accompagnement plus individualisés, et à une organisation du système valorisant les établissements innovants qui inventent les prises en charge de demain.

C'est cette vision de la santé et de la solidarité que la FEHAP veut inscrire dans le débat, une vision active au sens où elle incite chacun à s'engager pour parvenir à un système plus juste et plus efficace. Elle correspond aux valeurs du secteur Privé Non Lucratif, faites d'humanisme, de bénévolat, d'engagement associatif mais aussi d'initiative et de responsabilité individuelle.

Car la FEHAP a la conviction que nos concitoyens ne veulent pas seulement être mieux soignés et mieux accompagnés, ils veulent également redonner du sens à la solidarité nationale.



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS

[www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

Contact Relations institutionnelles : 01.53.98.95.14 - [jeanne.chabbal@fehap.fr](mailto:jeanne.chabbal@fehap.fr)

# PROPOSITIONS DE LA FEHAP

## Une santé et une solidarité de proximité, accessibles dans des délais raisonnables

### Objectif : Faciliter l'accès aux soins et à l'accompagnement

- Mettre en place un observatoire des délais d'attente sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Etablir des délais d'attente opposables, régulièrement actualisés
- Développer des plans d'adaptation de l'offre dans tous les domaines, pour les patients, les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants

### Objectif : Faire disparaître les déserts sanitaires et médico-sociaux à l'horizon 2017

- Mettre en œuvre des contrats territoriaux de santé entre l'Etat et les collectivités territoriales
- Réguler l'installation des médecins et des autres professionnels de santé par le conventionnement
- Etablir un plan prévisionnel des besoins en formation pour faire face à la pénurie de certains métiers
- Développer des « plateaux cliniques de proximité » sur tout le territoire

## Une santé et une solidarité accessibles financièrement

### Objectif : Lever l'obstacle du coût de la prise en charge pour l'accès à la santé

- Encadrer les dépassements d'honoraires
- Maîtriser les restes à charge qui pèsent sur les usagers et leurs familles
- Instaurer un socle commun de prise en charge sanitaire et médico-sociale par la Sécurité Sociale
- Renforcer la responsabilité partagée vis-à-vis du système de solidarité nationale

## Une prise en charge individualisée pour tous

### Objectif : Créer de véritables parcours de soins et d'accompagnement sur tout le territoire

- Développer au moins une plateforme de services par territoire de santé
- Mettre en place une formation pluridisciplinaire pour tous les professionnels au travers de modules communs obligatoires

### Objectif : Prendre en compte toutes les dimensions et les déterminants de la santé

- Instaurer une consultation régulière et développer des centres dédiés à la prévention
- Promouvoir une culture de l'éducation à la santé, grâce au renforcement de la mission de la Haute Autorité de Santé
- Développer l'éducation thérapeutique par des programmes nationaux
- Agir sur des déterminants de santé, tels que l'environnement, le logement, en encourageant de nouvelles structures

## Une offre de santé et de solidarité plus réactive et plus innovante

### Objectif : Mieux répondre aux nouveaux besoins de santé par l'innovation

- Créer des contrats d'innovation entre les Agences Régionales de Santé (ARS) et les établissements
- Remettre la recherche et l'enseignement au cœur de la notion de participation au service public
- Développer des métiers innovants ou favorisant l'innovation

### Objectif : Résoudre les inégalités d'accès aux nouvelles technologies

- Intégrer la nécessité d'équité numérique sur tout le territoire
- Inscrire l'innovation dans les budgets des établissements de santé
- Coordonner les investissements technologiques

## Pour une nouvelle vision de l'autonomie

### Objectif : Développer une prise en charge qualitative et décloisonnée, centrée sur les besoins de la personne

- Mettre en place des plans personnels d'accompagnement pour les personnes en perte d'autonomie
- Définir des projets-pilotes de prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie à la jonction des champs social, médico-social et sanitaire
- Développer la recherche dans le secteur médico-social, grâce à la création de programmes de recherche et d'évaluation
- Prendre en compte la place et le rôle des proches « aidants »
- Développer des projets intergénérationnels concrets

### Objectif : Relever le défi de la perte d'autonomie en termes de structures, de formation et de financement

- Elaborer une loi de programmation pluriannuelle avec des objectifs crédibles et progressifs afin de faire face aux évolutions démographiques liées à la perte d'autonomie
- Financer la perte d'autonomie par la solidarité nationale

## Un Etat plus régulateur, moins opérateur

### Objectif : Parvenir à une meilleure organisation du système de santé et de solidarité par une clarification de son financement et de son pilotage

- Garantir l'initiative individuelle et collective dans le cadre d'une régulation étatique
- Financer la santé par la solidarité nationale
- Créer une Agence nationale de Santé
- Adapter le système de contrôle de la qualité, d'efficience économique et de statistiques des établissements pour personnes âgées et handicapées pour faciliter leurs échanges avec les hôpitaux

## Le secteur Privé Non Lucratif, acteur incontournable de la santé et de la solidarité

### Objectif : Mieux reconnaître et valoriser le secteur Privé Non Lucratif

- Faciliter l'identification et la visibilité des structures Privées Non Lucratives
- Garantir le développement du secteur Privé Non Lucratif en France
- Donner une représentativité à l'économie sociale dans les négociations paritaires et les instances de concertation
- Financer la formation des bénévoles
- Instaurer une Semaine de l'engagement citoyen